



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 17 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Point de situation COVID-19 en Guadeloupe

Du lundi 9 au dimanche 15 novembre 2020

Pour la semaine du 9 au 15 novembre 2020 (semaine 46), le nombre de nouveaux cas est à ce jour de 121. En prenant en compte les données consolidées des semaines 44 et 45 (du 26 octobre au 1er novembre et du 2 novembre au 8 novembre 2020), cela porte à **8 225 le nombre de cas cumulés de coronavirus** confirmés par tests PCR en Guadeloupe. La circulation du virus reste toujours active. La vulnérabilité de notre territoire se situe toujours à un niveau « élevé ».

En semaine 46, 1578 tests supplémentaires ont été comptabilisés grâce aux campagnes en commune, aux laboratoires et aux hôpitaux, avec **un nombre total de 73 790 tests¹** réalisés depuis le début de l'épidémie. **Le nombre de cas positifs sur la période a baissé.**

Sur les 7 derniers jours aucun nouveau cluster n'a été investigué en Guadeloupe.

Une vigilance toute particulière est toujours demandée aux ambulanciers et autres transporteurs des personnes malades et/ou immunodéprimées qui doivent être transportées seules. Le port du masque est obligatoire et les mesures d'hygiène doivent être respectées par tous.

Le nombre de personnes admises à l'hôpital baisse légèrement ; le nombre de cas graves est toujours lié à des patients fragiles présentant des comorbidités. **L'activité hospitalière¹ est en légère baisse avec 11 nouvelles admissions au CHUG dont 3 entrées directes en réanimation. Au dimanche 15 novembre, il y avait 10 personnes COVID + hospitalisées** dans le service de réanimation du CHUG et **65 dans les services de médecine des établissements (CHBT, CHUG, Marie Galante, CH Beuperthuy, CH de Capesterre-Belle-Eau et CMS).** Il est à noter que **13 patients sont sortis du CHUG et retournés à leur domicile.**

Sur la période, nous déplorons **4 nouveaux décès** (4 hommes) dans les établissements de santé ayant tous pour point commun la présence de comorbidités liées à des maladies chroniques. La moyenne d'âge pour les Hommes est de 75 ans. Ce qui, depuis le début de l'épidémie porte le nombre de décès de résidents de la Guadeloupe à **144 au total** dans les établissements de santé.

Nos seniors sont particulièrement vulnérables et exposés aux formes graves de la maladie. Restons **tous particulièrement vigilants lorsque nous leur rendons visite, que ce soit à leur domicile, ou dans les EHPAD afin de continuer à faire baisser ces taux.**

Le taux d'incidence des 65 ans et plus (29,35 pour 100 000 habitants) a diminué, se situant en dessous du taux d'incidence des 40-60 ans (37,94 pour 100 000 habitants)

Les personnes fragiles, de tout âge, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. N'attendez pas d'avoir des signes graves !

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place depuis la surveillance du déconfinement :

1 Rectificatif du nombre de la semaine 45 : 72 263 et 8 106 personnes positives

2 Source SIVIC

– **Le taux d'incidence qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine.** Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants. Un taux d'incidence élevé traduit le développement de clusters ou une circulation virale active. La Guadeloupe est légèrement en dessous du seuil d'alerte avec **un taux de 31,11 / 100 000 habitants.**

– **Le taux de positivité qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / le nombre de tests réalisés sur une semaine.** Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %. Le taux de positivité à **7,6 %** a baissé par rapport à la semaine dernière (**10,1 %**).

– **Le facteur de reproduction effectif du virus (R)** représente le nombre moyen de personnes qu'une personne infectée peut contaminer. La variation du R dépend du comportement de chacun et chacune d'entre nous. **Il a baissé, toujours inférieur à 1, soit 0,62 (préalablement le R étant 0,75) avec une valeur significative.**

La campagne de dépistage en communes se poursuit. Les prochaines dates pour l'organisation des dépistages en commune sont :

- **Le mardi 17 novembre à Pointe à Pitre, place de la Victoire de 7H30 à 11H30 ;**
- **Le jeudi 19 novembre à Petit Bourg, place de la mairie de 7h30 à 11h30 ;**
- **Le vendredi 20 novembre aux Abymes, association FAIR PLUS, résidence Ignace BOISSARD de 9H00 à 13H00.**

D'autres communes sont en échange avec la Croix Rouge afin de programmer de nouveaux dépistages.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas se déplacer au cabinet de son médecin, ni sur un site de la campagne de dépistage.

Il faut le joindre préalablement par téléphone, ou en cas d'absence, contacter l'association de garde médicale ADGUPS au 0590 90 13 13.

Les tests antigéniques viennent compléter le dispositif de dépistage du COVID basé jusqu'ici uniquement sur les tests RT-PCR qui restent les plus sensibles. Les tests PCR restent donc la priorité en particulier pour les personnes symptomatiques ou les cas contacts à risques. Ils restent aussi la référence pour les voyageurs. Ce n'est que si les tests RT-PCR ne sont pas disponibles dans le délai imparti que les tests antigéniques viennent compléter le dispositif pour les voyageurs. Ils sont proposés depuis début novembre aux voyageurs qui quittent Saint-Martin pour la Guadeloupe. Ces tests sont également proposés aux personnels qui exercent dans les établissements sociaux et médico-sociaux de notre archipel ; en particulier à leur retour de congés. Depuis lundi 16 novembre les tests antigéniques peuvent aussi être proposés par les médecins généralistes qui se fournissent auprès des pharmacies.

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74, évolue avec une nouvelle cellule, afin de répondre au mieux à la stratégie de l'état reposant sur trois piliers Tester Alerter Protéger (TAP).

En lien avec les partenaires de l'assurance maladie (CGSS) et santé publique France elle réalise un travail d'enquête très important pour identifier les cas contacts et pour des demandes d'information sur les modalités des dépistages (difficultés pour les rendez-vous avec les laboratoires, coordonnées des centres de dépistages, planning des dépistages itinérants dans les communes, dépistage pour les vols métropole ou Antilles, mesures de prévention à mettre en place dans les entreprises et les procédures pour faire tester les salariés, les conduites à tenir pour les personnes contacts, demandes de dépistages dans les établissements publics ou privés...). La plateforme continue à traiter un nombre important d'appels et à suivre le respect des mesures d'isolement.

Pendant cette période pluvieuse, pensons à vérifier les gîtes larvaires à proximité de nos domiciles et de celui de nos aînés, afin de ne pas favoriser les cas de DENGUE.